

Objectifs :

Le « MAC SST » a pour but de maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le dernier référentiel de formation, à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale : - D'intervenir face à une situation d'accident du travail.

- De Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Public et prérequis :

Public : Salariés d'établissements publics ou privés, ou personnes actives. Prérequis : Être titulaire du certificat SST

Durée et effectifs :

Durée : 14 heures.

Effectif maximum : 10 stagiaires.

Modalités et délais d'accès :

Inscriptions en ligne, par mail ou par téléphone au minimum 48h avant le démarrage de la formation

Pour toute demande urgente, contactez notre service formation

Programme

I. Retour d'expérience

II. Intervenir face à une situation d'accident.

1. Rappels sur le cadre juridique de l'intervention du SST,
2. Rappels sur la Protection
3. Examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
4. Rappels sur l'alerte (faire alerter)
5. Révisions des gestes de secours

II. Rappels sur les principes de base de la prévention :

6. Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
7. La mise en œuvre de ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention,
8. L'information des personnes désignées, pour la prévention dans l'entreprise.

III. Épreuves certificatives

En vue du renouvellement du Certificat de SST, chaque stagiaire devra passer deux épreuves certificatives :

- Première épreuve, évaluation des compétences 3, 4 et 5 :

Elle sera effectuée à partir d'une situation d'accident simulée, tirée au sort, parmi des situations ayant entraîné un accident, préparées par le formateur.

- Deuxième épreuve, évaluation des compétences 6, 7 et 8 :

Le formateur évaluera le stagiaire sur la même situation d'accident du travail simulée, qui aura servi à évaluer ce dernier sur la 1ère épreuve, au travers de questions courtes et simples.

Qualification des intervenants :

FORMATEUR Certifié SST par l'assurance maladie

Moyens pédagogiques et techniques :

Exposés pédagogiques, exercices de groupe, études de cas, mises en situation, documentation remise au stagiaire.

Mannequins, diaporama projeté, paper-board, tableau blanc, films vidéos, photos, exercices pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluation des acquis tout au long de la formation lors des modules participatifs et actifs au travers d'une évaluation formative. Épreuves certificatives en fin de formation permettant d'arrêter officiellement les compétences des participants.

Sanction visée :

Certificat de réalisation et Carte de SST

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Sessions ouvertes pour un minimum de 4 stagiaires locaux accessibles PMR

Pour toutes personnes en situation de Handicap un référent est à votre disposition pour échanger sur votre projet et répondre à vos besoins